



REFERENCE

Déclarations et Discours

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA

N° 75/22

AUG 17 1975

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

LA POLITIQUE NUCLÉAIRE DU CANADA

Notes pour le discours du premier ministre, l'honorable Pierre Elliott Trudeau, au congrès annuel de l'Association nucléaire canadienne, Ottawa, le 17 juin 1975.

* * * * *

Les réalisations de notre pays, dans sa lutte contre les distances et le climat, sont admirables à tous égards. L'apport de la science et de la technique canadiennes, sur le plan des transports, des communications et de l'énergie, est indiscutablement l'un des plus considérables qui soient. Dans ces domaines, le Canada est à l'avant-garde et s'impose comme un chef de file.

Dans une large mesure, cette contribution est attribuable à une collaboration entre le Gouvernement et l'initiative privée d'un type inconnu en bien des pays. J'ai tout lieu d'être fier de cette collaboration et de ses fruits. Il y a longtemps que nous admettons en toute simplicité, nous Canadiens, que notre pays est si vaste, que les défis qui se posent à nous sont si nombreux et que notre population est si restreinte qu'il nous faut absolument mettre en commun nos ressources, d'abord pour résister à un climat très dur, ensuite pour atteindre des objectifs difficiles.

Or, cette solution collective n'est pas du tout simple. Ni du point de vue de la marche des affaires industrielles, ni de celui de la conduite des affaires de l'État. Tout ne serait-il pas beaucoup plus facile (et la solution par conséquent moins nécessaire) si le Canada pouvait s'appuyer sur une demande intérieure plus importante, sur une assise industrielle suffisante à approvisionner ce marché? Tout ne serait-il pas plus simple si le monde n'était pas devenu si interdépendant, si les gouvernements de tant de pays n'éprouvaient pas le besoin d'intervenir à une échelle aussi grande dans les courants d'échanges, les investissements, l'économie et tous ces autres domaines qui, il fut un temps, constituaient la chasse gardée du secteur privé? Tout ne serait-il pas plus simple si la science n'avait pas encore fait disparaître de notre monde tant de ces grands mystères qui servaient pendant si longtemps à définir et à restreindre le pouvoir de l'homme? Tout ne serait-il pas plus simple si...?

Aurions-nous autant besoin de, si...? Oui, mais avec des "si"... Et n'a-t-on pas dit que l'Histoire ne s'écrit pas au conditionnel?

Car, en effet, force nous est de vivre la réalité telle qu'elle est. Et c'est grâce à elle qu'il nous est donné de voir à quel point il est rare de se trouver au point de convergence de tant d'événements, d'intérêts divers et de problèmes lorsqu'on aborde la question nucléaire. Nous voici en possession d'une technique du plus haut caractère révolutionnaire en même temps que de la plus haute utilité, et qui fournit au monde entier la preuve de la compétence et du dynamisme canadiens. Nous voici en présence d'une industrie minière au potentiel économique énorme, mais dont les coûts et les difficultés de production sont non moins gigantesques. Nous voici face à des périls de la plus terrifiante espèce, à des risques et à des possibilités de destruction qui dépassent tout ce que l'homme a pu apprendre au cours des âges.

Quand on sait l'importance de l'enjeu et la cadence des progrès de la connaissance, quand on sait les irrémédiables conséquences possibles et les stupéfiants problèmes moraux et déontologiques, peut-on être surpris qu'il n'y ait pas toujours de réponses toutes prêtes, ou que celles qui sont données ne soient pas toujours admissibles par tout le monde?

Le nucléaire représente l'une des facettes de l'activité de l'homme qui, si elle n'est pas soumise à la raison et à la discipline, peut devenir super-périlleuse, voire même cataclysmique. Et c'est pour cette raison que toute notre sagesse et tout notre dévouement collectifs ne seront pas de trop pour assurer à l'humanité les bienfaits de cette science et lui en épargner les dangers. C'est cette voie que le Gouvernement canadien essaie de tracer par sa politique nucléaire. Et votre compréhension et votre soutien ont été appréciés à leur juste valeur, car ils nous sont cruciaux au moment de pénétrer dans ce territoire inconnu où le moindre incident de parcours peut entraîner une catastrophe. Pour nous, point d'autre solution donc qu'une extrême prudence, tant il est vrai que la marge d'erreur et les chances de retour en arrière en cas de mauvais calcul sont minimes.

Notre qualité de puissance nucléaire nous impose trois obligations. Et ce sont ces trois obligations qui sous-tendent la politique nucléaire canadienne que je veux à présent vous exposer.

La première concerne notre tempérament et le contexte naturel dont il est issu. Notre peuple se souvient de ses ancêtres pionniers. Pour les avoir endurés, nous connaissons les tourments du besoin, et nous savons les avantages de la mise en commun. Ce serait par conséquent aller à contre-courant de notre expérience et de notre savoir collectifs que de refuser aux nations moins avancées la chance de faire le premier pas vers l'âge de la technologie. Ce serait

trahir le tempérament canadien que d'attendre de la part de centaines de millions d'êtres humains, vivant dans la pauvreté, dans tant de régions de la planète, qu'ils patientent sagement pendant que leur pays procède péniblement à sa révolution industrielle.

A quoi bon, en effet, leur demander de réinventer la roue? A quoi servirait-il de demander à ces nations d'assimiler les grandes innovations techniques des XVIIIe et XIXe siècles, je veux parler de la machine à vapeur, de la machine à filer et du four Bessemer, avant de permettre à leurs habitants de profiter des bienfaits des merveilles scientifiques du XXe siècle? Il semble logique de supposer que si nous comptons véritablement éliminer les écarts considérables qui séparent à l'heure actuelle le niveau de vie des pays riches de celui des pays pauvres, il faudra mettre à leur disposition l'ensemble des techniques que nous connaissons.

En tout état de cause il serait déraisonnable de refuser aux pays en voie de développement l'accès aux techniques les plus modernes capables de les aider à relever leur niveau de vie. Mais dans un monde qui se préoccupe de plus en plus de la diminution des réserves de combustibles fossiles, de la pénurie des aliments et de la nécessité de la médecine préventive, ce serait également faire preuve d'irresponsabilité que de garder pour soi les avantages de l'ère nucléaire: réacteurs atomiques, isotopie appliquée à l'agriculture, cobalthérapie.

Or, ces appareils et ces techniques, le Canada les possède, et le monde en a besoin. Si nous sommes sérieux lorsque nous affirmons vouloir aider les autres, nous inquiéter de leur sort, si nous sommes sincères lorsque nous proclamons notre intérêt pour ceux qui sont moins bien nantis que nous et notre volonté de partager nos richesses avec eux, si l'instabilité d'un monde dans lequel une petite fraction de la population possède la grande masse des biens nous préoccupe, nous ne pouvons absolument pas nous opposer au transfert de la technologie de pointe. Ce transfert est l'un des rares moyens, et certainement l'un des plus efficaces, dont nous disposons pour aider d'autres nations à contribuer à leur propre développement. C'est un des éléments du programme d'action que les Nations Unies ont adopté pour instaurer un nouvel ordre économique mondial, et que la grande majorité des pays ont appuyé avec enthousiasme. Il demeure la pierre angulaire de la politique d'assistance économique du Canada et des programmes connexes que nous mettons en oeuvre dans le cadre des Nations Unies, du Commonwealth, de l'Agence francophone, du plan de Colombo et d'autres organismes.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Gouvernement fédéral s'est toujours engagé à aider les défavorisés. C'est là un engagement

qu'on ne saurait tenir que par une assistance mineure. Les Canadiens ne le permettraient pas. Si les pays défavorisés n'ont pas la possibilité de sortir de la situation moyenâgeuse dans laquelle bon nombre d'entre eux se trouvent actuellement au point de vue économique pour enfin vivre à l'heure du XXe siècle, celle des réalisations et de la productivité, le fossé entre riches et pauvres ne sera jamais comblé. Nous devons donc aider ces nations à sauter l'étape de la révolution industrielle. Et la technologie nucléaire représente l'un des moyens les plus sûrs à cet égard. Ainsi, dans le cas où l'énergie électrique de source nucléaire se révèle particulièrement rentable, où les avantages du recours à la technologie nucléaire peuvent être démontrés, nous devrions être disposés à partager nos connaissances et notre chance. C'est pourquoi le Canada a décidé, il y a vingt ans, d'aider la démocratie la plus peuplée du monde à surmonter le terrible problème de sa pauvreté. Nous pouvons être fiers, nous autres Canadiens, de notre coopération avec l'Inde. La décision qu'avait prise le premier ministre Saint-Laurent pour mettre en oeuvre un programme d'assistance nucléaire à l'Inde s'impose comme un geste généreux et d'une grande portée. Il va sans dire que cette communication de techniques nucléaires n'ira jamais sans garanties. Ce qui m'amène à l'autre point dont je veux vous entretenir.

La deuxième des trois obligations qui sous-tendent notre politique nucléaire tient au danger que peut constituer la mauvaise utilisation, volontaire ou non, du matériel nucléaire. C'est pourquoi le Gouvernement canadien est tenu, à l'endroit des Canadiens et de tous les citoyens du monde, de s'assurer que les dispositifs, le matériel et la technique nucléaires d'origine canadienne ne serviront ni à fabriquer des engins explosifs ni à d'autres fins illégales; ce qu'il fait en exigeant des garanties.

La connaissance poussée des réactions nucléaires et la confiance dans les avantages que présente leur utilisation pacifique ne doivent jamais nous faire perdre de vue la puissance destructrice d'un engin nucléaire ni l'instabilité politique que peut parfois provoquer à elle seule l'existence d'une telle arme. Voilà pourquoi il faut accorder autant d'importance à la deuxième obligation qu'à la première. Car, n'oublions pas que malgré la sincérité de notre engagement à favoriser l'égalité partout dans le monde, malgré les progrès que nous aurons accomplis en ce sens, nos réalisations seront vaines si les nations du monde sont impuissantes à éviter l'inhumanité de l'utilisation, ou simplement la menace, des armes nucléaires.

Il existe une énigme indéchiffrable assurément pour tout observateur sain d'esprit: la menace nucléaire qui pèse sur l'humanité

tout entière est devenue un lieu commun, au point d'en être ennuyeuse; pis encore, cette menace est souvent considérée par des esprits dévoyés comme le symbole de la réussite et du bien-être d'une nation, sinon comme une manifestation de puissance.

Nul pays ne devrait en envier un autre parce qu'il possède le pouvoir d'anéantir des centaines de milliers d'êtres humains d'un seul coup. Nul ne devrait s'enorgueillir de pouvoir déclencher une guerre nucléaire. Nul ne devrait voir dans l'opposition du Canada à la prolifération des armes nucléaires une marque d'envie face aux réalisations d'autres pays.

Le Canada n'envie aucun État capable de grandes réalisations scientifiques de nature à améliorer le sort de ses habitants, et, pour autant que je sache, aucune autre nation industrialisée ne connaît ce sentiment. Lorsqu'un pays devenu indépendant réussit à passer en une seule génération de l'ère de la machine à vapeur à l'âge atomique, le Canada s'en réjouit. Si le bond a été fait grâce à notre aide, nous en sommes fiers. Mais le progrès doit être authentique et le nouveau sommet atteint, solide. L'utilisation de l'énergie nucléaire a rendu à l'homme nombre de services que la plupart d'entre vous connaissent bien, mais nul -- qu'il soit américain, russe ou indien -- n'a encore fait la preuve que les explosions nucléaires offrent des avantages d'ordre pratique, économique ou pacifique. Si jamais de tels avantages devenaient évidents, il faudrait, après entente à l'échelle mondiale et obtention des garanties nécessaires, les rendre accessibles, par l'entremise d'un organisme des Nations Unies, à tous les pays qui, de l'avis des spécialistes internationaux, pourraient en bénéficier. Le Canada s'oppose à toute explosion nucléaire pacifique contrevenant aux dispositions du Traité de non-prolifération. Sans pour autant imputer de desseins particuliers; simplement pour éviter d'avoir à écrire l'histoire au conditionnel.

Voilà donc les raisons qui ont amené le Canada à signer le Traité de non-prolifération, à critiquer si sévèrement les expériences indiennes, à saisir la moindre occasion de faire souscrire les puissants de ce monde à sa campagne pour le raffermissement et l'extension des garanties et de la surveillance. Voilà les raisons pour lesquelles le Canada conservera la même attitude.

Nous partageons tous un désir commun: celui de léguer à notre descendance un monde moins dangereux que le nôtre, un univers qui ne soit pas à la merci des chantages et de la coercition nucléaires, une planète qui ne vive pas dans la peur du terrorisme, qui ne soit pas menacée par les atteintes à l'équilibre naturel. Et ce désir n'est pas tout ce que nous avons en commun, car, j'en ai l'intime conviction, nous voulons tous aussi ardemment pouvoir, d'ici quel-

ques années, regarder nos enfants dans les yeux et oser leur dire que, non, nous n'avons manqué ni du courage d'affronter ces problèmes, combien complexes, ni de la force de caractère qu'il fallait pour leur trouver les solutions voulues.

Ces derniers mois, j'ai personnellement plaidé la cause du renforcement des garanties au cours de mes entretiens avec les quelque quarante chefs de gouvernement qu'il m'a été donné de rencontrer à la table de la Conférence des pays du Commonwealth, à la Jamaïque, et, face à face, dans le cadre des conversations que j'ai eues pendant ma tournée européenne, ou à l'occasion de visites officielles faites au Canada par plusieurs autres dirigeants européens. Lors de la Conférence de révision du Traité de non-prolifération, à Genève, le mois dernier le seul dignitaire ayant rang de ministre à prendre la parole a été notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures. De leur côté, certains hauts fonctionnaires ont parcouru des dizaines de milliers de milles dans le cadre de la campagne visant à renforcer les garanties, à élargir leur portée et à les rendre applicables aux pays fournisseurs. Nous demandons désormais, avec le soutien de l'Agence internationale de l'énergie atomique, chargée de les administrer, des garanties à ce point draconiennes qu'elles sont les plus strictes du monde. Et nous nous efforçons constamment de trouver les moyens de les rendre plus efficaces. Nous refusons en outre de coopérer sur le plan nucléaire avec ceux qui refusent de s'engager explicitement à ne pas user de la puissance explosive de l'atome.

Je n'oserais pas prétendre que les modalités actuelles de surveillance et de détection des abus sont parfaites. Je sais trop bien que le Traité de non-prolifération est loin d'avoir été ratifié par toutes les nations. Je suis profondément conscient des responsabilités qui incombent au Canada, de par sa situation de chef de file dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Pourtant, à tous ceux qui argueraient d'une incompatibilité entre les deux obligations auxquelles je viens de faire allusion, à savoir, aider les pays moins développés et empêcher la prolifération des engins atomiques, à tous ceux-là, je répondrai en leur rappelant les statuts de l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'organisme chargé de faire appliquer la réglementation internationale: disséminer "partout au monde" les techniques d'utilisation pacifique de l'atome "et prêter une attention toute spéciale aux besoins des pays en voie de développement". Membre actif de l'AIEA, le Canada met tout en oeuvre pour lui permettre de réaliser ces deux objectifs.

Voilà pour les deux premières des trois obligations qui sous-tendent la politique nucléaire canadienne: celle que nous avons envers les

pays démunis, celle que nous avons envers l'humanité. La troisième nous concerne personnellement en tant que nation, et elle revêt différents aspects: garantie de sécurité de nos approvisionnements énergétiques, protection de l'environnement, encouragement d'une industrie nationale concurrentielle à tous les stades, de la prospection à la mise en marché en passant par l'extraction, le traitement, la fabrication et l'étude du produit.

J'aimerais ici, si vous le voulez bien, consacrer un instant à l'une des dimensions de cette obligation, celle qui touche l'industrie et traiter des divers moyens mis en oeuvre pour y satisfaire. L'un des moyens employés par le Gouvernement consiste à réitérer fréquemment sa conviction dans la valeur intrinsèque et la supériorité patente du réacteur CANDU sur n'importe quelle autre filière. Il faut en voir un deuxième dans la décision prise au niveau fédéral d'assister financièrement la construction des premières unités CANDU dans chaque province. Un troisième réside dans les vastes programmes de recherche, de mise au point et de commercialisation subventionnés et appliqués par l'Énergie atomique du Canada Limitée, auxquels il faut encore ajouter l'appui que la filière canadienne reçoit à l'étranger des antennes des ministères de l'Industrie et du Commerce et des Affaires extérieures.

Le succès du procédé CANDU est dû en grande partie à l'attrait qu'il exerce dans le monde entier de par ses références du point de vue sécuritaire, du respect de l'environnement, de la fiabilité, du rendement énergétique et des frais d'exploitation. Au demeurant, le rendement remarquable de la centrale de Pickering entraînera, j'en suis persuadé, l'adoption par un grand nombre de pays de ce procédé mis au point chez nous, au Canada.

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement canadien ne s'intéresse pas moins à la mise en oeuvre d'installations sûres et à l'abri des tentatives de sabotage qu'à la fourniture d'assurances que les réacteurs ne puissent pas être volontairement mis au service d'entreprises autres que pacifiques. Car nous devons nous protéger des accidents aussi bien que des visées criminelles. L'industrie canadienne a du reste contribué notablement ces derniers temps à la résolution de ce problème sécuritaire en mettant au point un récipient au blindage amélioré et aux propriétés physiques nouvelles pour le transport du combustible épuisé.

Parallèlement, à mesure que le nombre des centrales thermo-nucléaires augmente dans le monde, en raison de la montée des prix du pétrole et du gaz et des inquiétudes que l'on sait en matière de sécurité des approvisionnements, la demande d'uranium se fait de plus en plus pressante. Après un marasme de près de quinze ans, les prix de l'ura-

nium se sont brusquement mis à refléter le passage d'un marché demandeur à un marché offreur. Pendant les années soixante, les programmes de prospection indispensables à la découverte de nouveaux gisements avaient été ralentis, voire, dans bien des cas, abandonnés. Durant toute cette période, c'est l'argent public qui a permis de protéger, au Canada, le noyau d'une industrie d'extraction de l'uranium. Toutefois, comme la demande s'intensifiait au début des années soixante-dix, il est apparu qu'une aide supplémentaire s'imposait pour faire les frais d'une prospection suffisante. Le Gouvernement fédéral a donc pris deux sortes de mesures complémentaires. D'une part, il a alloué l'année dernière des crédits à la société de la couronne Eldorado nucléaire Limitée pour lui permettre de se lancer à nouveau dans la prospection. D'autre part, plus récemment, il a institué un programme de prospection qui permettra d'entreprendre une campagne systématique et de découvrir les régions les plus prometteuses du pays avant de procéder à des études plus approfondies. Ce qu'espère le Gouvernement, c'est que la remontée des prix de l'uranium et les incitations qu'il prodigue à la prospection vaudront à l'industrie canadienne de l'uranium une infusion de nouveaux capitaux canadiens; d'autant plus probablement que ce secteur est en plein essor et que les investisseurs du pays bénéficient de stimulants et d'avantages spéciaux.

Car, ne l'oublions pas, nous avons en main, nous Canadiens, tous les éléments qui nous permettront de conserver à notre pays sa place de pointe dans l'industrie nucléaire au XXI^e siècle. Nous avons de l'uranium en abondance relative; nous avons les connaissances techniques nécessaires pour conserver notre rang dans l'étude, la construction et la fourniture de réacteurs nucléaires et d'usines d'eau lourde.

Il y a de cela plusieurs années, j'ai prié nos concitoyens de résister à la tentation de consacrer leurs capitaux au rachat des sociétés dominées par des intérêts étrangers. Mon argumentation d'alors -- et celle que j'emploie encore -- c'était que la solution ne se trouvait pas dans le rachat du passé, mais dans la construction d'un avenir industriel correspondant aux intérêts du Canada. C'était avant tout à l'industrie nucléaire que je pensais, industrie qui exigera des entrées massives de capitaux.

Je suis fier des réalisations canadiennes dans le domaine nucléaire. Les noms des MacKenzie, des Steacie, des Keys, des Thode, des Lewis et des Gray, qui ont préparé les voies chez nous, sont connus et respectés dans le monde entier. L'imagination et la discipline dont ils ont fait preuve subsistent largement au Canada, j'en suis sûr. Je ne doute pas un seul instant que nous puissions, avec des hommes de cette trempe, grâce à l'utilisation de l'énergie nucléaire dans

le secteur privé et au maintien de la coopération entre le Gouvernement et l'industrie, nous acquitter de cette troisième obligation dont je viens de parler. Ce faisant, nous rendrons service non seulement à nos compatriotes, mais à l'humanité tout entière, car nous contribuerons à assurer la sécurité et la sûreté des appareils dont on a pu constater maintes et maintes fois la grande utilité dans des domaines aussi variés que la médecine, l'agriculture et l'industrie. Une fois convaincus que les garanties exigées et les mesures normales de sécurité constituent une véritable protection, les hommes, de toute évidence, accepteront beaucoup mieux les installations nucléaires, y compris les dispositifs de production d'énergie.

Notre pays s'est valu le respect du monde entier grâce à ses réalisations scientifiques et industrielles dans les domaines nucléaire et autres, grâce aussi à la compétence et à la ténacité des fonctionnaires qui nous représentent lors des négociations avec les autres gouvernements, mais grâce surtout à l'attitude des Canadiens à l'égard des moins bien nantis. Nous avons atteint chez nous un haut degré d'humanité. Nous reconnaissons à tous sans discuter le droit de vivre dans la dignité, de jouir de la liberté de pensée, d'expression et de mouvement, de cultiver ce bien si précieux: l'espoir de l'épanouissement pour la génération actuelle et les générations futures.

C'est cette note d'espoir et cette vision de l'avenir qui soutiennent la politique nucléaire du Canada et qui ont poussé le Gouvernement à formuler les trois obligations dont je vous ai entretenus ce soir.

En nous intéressant aux autres, en partageant avec eux les biens que nous possédons et dont ils ont besoin, nous entretenons cet espoir et nous facilitons la recherche de justice économique et sociale qui est à l'ordre du jour en tant de pays.

En réclamant les garanties et mesures de sécurité les plus rigoureuses, nous cherchons à éviter que le génie nucléaire ne dépasse les limites au-delà desquelles les générations futures se verraient plongées dans la souffrance.

En encourageant les Canadiens à suivre la voie où ils réussissent le mieux, en appuyant les initiatives et en aidant les spécialistes des techniques de pointe, nous contribuons à donner confiance en un Canada nouveau dont j'ai déjà dit qu'il était au seuil de la grandeur.

* * * * *

S/C